



Ordonnance concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux (Ordonnance sur les relevés statistiques)

Modification du 31 janvier 2018

*Le Conseil fédéral suisse
arrête:*

I

L'annexe de l'ordonnance du 30 juin 1993 sur les relevés statistiques¹ est modifiée conformément au texte ci-joint.

II

La présente ordonnance entre en vigueur le 1^{er} mars 2018.

31 janvier 2018

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération, Alain Berset
Le chancelier de la Confédération, Walter Thurnherr

¹ RS 431.012.1

Annexe

(art. 1, al. 1, 2, 3, al. 3, 6, al. 1, 8, al. 1, 8a, al. 4, 10, al. 2, 11, al. 2, 12, al. 2, et 13n)

Liste des statistiques*Statistiques nos 15, 53, 70, 72, 83, 100, 131, 136, 137, 142, 146, 157, 184, 193, 197, 198, 209.***15. Enquête suisse sur la population active (ESPA)**

Organe responsable de l'enquête:	Office fédéral de la statistique
Objet de l'enquête:	statut sur le marché du travail, indicateurs de la population active, recherche d'emploi, formation continue, travail non rémunéré, migrations, prévoyance vieillesse, autres caractères socio-démographiques et économiques permettant de définir les conditions de vie d'une personne donnée et des membres de son ménage; numéro d'assuré AVS
Type et méthode d'enquête:	échantillon représentatif de personnes physiques, y compris un échantillon supplémentaire de personnes de nationalité étrangère, enquête téléphonique; appariements de données provenant des sources suivantes: Statistique de la population et des ménages (STATPOP), Registre des entreprises et des établissements (REE) et registres des assurances sociales (Centrale de compensation [CdC] et Secrétariat d'Etat à l'économie [SECO]), Statistique structurelle et démographique des entreprises (STATENT)
Milieux interrogés:	personnes vivant dans un ménage privé, CdC et SECO
Renseignement:	facultatif
Date de l'enquête:	–
Périodicité:	trimestrielle
Milieux participant à l'enquête:	instituts de sondage, CdC et SECO

Dispositions particulières:

les personnes sont interrogées lors de quatre interviews successives; la réutilisation des éléments d'identification et des réponses fournies lors des interviews précédentes est autorisée

53. Statistique des transports publics

Organe responsable de l'enquête:	Office fédéral de la statistique
Objet de l'enquête:	consommation d'énergie, infrastructures, employés, finances, moyens de transport, prestations kilométriques, volume du trafic et prestations de transport; spécifiquement pour le transport de marchandises combiné: infrastructures, contributions pour investissements et indemnités, prestations kilométriques, volume du trafic, prestations de transport
Type et méthode d'enquête:	enquête exhaustive; transport de marchandises combiné: enquête partielle, combinaison de données et statistiques par mode de transport
Milieux interrogés:	<ol style="list-style-type: none"> 1. détenteurs de concessions et d'autorisations fédérales pour le transport de personnes, de concessions pour les infrastructures ferroviaires et d'autorisations d'accès au réseau pour: <ul style="list-style-type: none"> – le transport de personnes – le transport de marchandises – la construction et l'exploitation d'infrastructures ferroviaires 2. entreprises de transport ferroviaire, entreprises de transport routier et entreprises de navigation opérant en Suisse sur la base d'une convention internationale ou actives dans le transport frontalier 3. exploitants d'installations de transbordement (transport de marchandises combiné uniquement)
Renseignement:	obligatoire
Date de l'enquête:	–
Périodicité:	chemins de fer: trimestrielle, annuelle, quinquennale, autres moyens de transport: annuelle, quinquennale installations de transbordement (transport de marchandises combiné): annuelle
Milieux participant à l'enquête:	Office fédéral des transports
Dispositions particulières:	–

70. Examens finals

Ne concerne que le texte italien.

72. Fichier suisse des étudiants du SIUS (Système d'information universitaire suisse)

Ne concerne que le texte italien.

83. Statistique du film et du cinéma

Organe responsable de l'enquête:	Office fédéral de la statistique
Objet de l'enquête:	distribution, exploitation et consommation de films (cinéma, services électroniques à la demande ou par abonnement [VoD] et supports physiques), infrastructure d'exploitation, diversité de l'offre cinématographique et production des films suisses
Type et méthode d'enquête:	enquête exhaustive
Milieux interrogés:	ProCinema (Association suisse des exploitants et distributeurs de films), associations de la branche du cinéma et entreprises du domaine du cinéma, de la VoD ou des supports physiques, soumises à l'obligation de communiquer
Renseignement:	obligatoire (loi du 14 déc. 2001 sur le cinéma; RS 443.1; ordonnance du 3 juil. 2002 sur le cinéma; RS 443.11)
Date de l'enquête:	–
Périodicité:	mensuelle pour les enquêtes et annuelle pour les publications
Milieux participant à l'enquête:	Office fédéral de la culture, ProCinema
Dispositions particulières:	–

100. Statistique des bâtiments et des logements (StatBL)

Organe responsable de l'enquête:	Office fédéral de la statistique
Objet de l'enquête:	caractères visés à l'art. 5, al. 1, let. a et b, de la loi du 22 juin 2007 sur le recensement (RS 431.112) et dans le programme de relevés au sens de l'art. 9 de l'ordonnance du 19 décembre 2008 sur le recensement (RS 431.112.1); coordonnées des bâtiments
Type et méthode d'enquête:	enquête exhaustive, relevé fondé sur les registres; appariement de données provenant des sources suivantes: Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL), Statistique de la population et des ménages (STATPOP), informations tirées du registre de l'Office fédéral du logement (OFL) sur la construction de logements d'utilité publique
Possibilité de densification:	–
Milieux interrogés:	registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL) et registres fédéraux, cantonaux et communaux de personnes, maîtres d'ouvrage d'utilité publique
Renseignement:	obligatoire
Date de l'enquête:	quatre fois par an
Périodicité:	annuelle
Milieux participant à l'enquête:	offices des constructions des cantons et des communes (lors de la mise à jour du RegBL) et services fédéraux, cantonaux et communaux tenant des registres, Office fédéral du logement (OFL) pour l'enquête auprès des maîtres d'ouvrage d'utilité publique
Dispositions particulières:	–

131. Observatoire Sport et mouvement Suisse

Organe responsable de l'enquête:	Office fédéral du sport
Objet de l'enquête:	évolution du sport et du mouvement dans la société, effets de la politique fédérale dans le domaine du sport
Type et méthode d'enquête:	analyse statistique
Milieux interrogés:	–
Renseignement:	–
Date de l'enquête:	de 2004 à 2018
Périodicité:	permanente
Milieux participant à l'enquête:	Lamprecht & Stamm Sozialforschung und Beratung AG
Dispositions particulières:	–

136. Rapport (exercice annuel et relevé statistique SDDS+) des entreprises d'assurance exerçant leurs activités en Suisse

Organe responsable de l'enquête:	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
Objet de l'enquête:	a. indicateurs financiers pour <i>Other Financial Corporation</i> selon le <i>Special Data Dissemination Standard Plus (SDDS+)</i> du Fonds monétaire international b. exercice annuel des entreprises d'assurance
Type et méthode d'enquête:	enquête exhaustive
Milieux interrogés:	entreprises d'assurance sous surveillance en Suisse
Renseignement:	obligatoire
Date de l'enquête:	–
Périodicité:	a. trimestrielle b. annuelle
Milieux participant à l'enquête:	–
Dispositions particulières:	–

137. Statistique financière des administrations publiques

Organe responsable de l'enquête:	Administration fédérale des finances
Objet de l'enquête:	comptes, budgets et planification des flux financiers des administrations publiques
Type et méthode d'enquête:	enquêtes exhaustives et partielles
Milieus interrogés:	unités administratives centrales et décentralisées ainsi qu'établissements et autres unités d'organisation de la Confédération, des cantons (concordats inclus), des communes (syndicats intercommunaux inclus) et des assurances sociales publiques
Renseignement:	obligatoire
Date de l'enquête:	—
Périodicité:	annuelle
Milieus participant à l'enquête:	unités administratives centrales et décentralisées ainsi qu'établissements et autres unités d'organisation de la Confédération, des cantons (concordats inclus), des communes (syndicats intercommunaux inclus) et des assurances sociales publiques, services de surveillance des communes et offices cantonaux de statistique
Dispositions particulières:	—

142. Statistique du commerce extérieur

Organe responsable de l'enquête:	Administration fédérale des douanes
Objet de l'enquête:	importations et exportations en quantité et en valeur d'après les positions du tarif des douanes suisses, ventilées par pays d'origine et par pays de destination; données du commerce extérieur de courant électrique
Type et méthode d'enquête:	enquête exhaustive
Milieux interrogés:	importateurs et exportateurs y compris les entreprises indigènes et étrangères actives dans le commerce extérieur de courant électrique ainsi que la société nationale du réseau, exploitante du réseau suisse de transport; maisons d'expédition
Renseignement:	obligatoire
Date de l'enquête:	–
Périodicité:	mensuelle
Milieux participant à l'enquête:	–
Dispositions particulières:	en dérogation à l'art. 10, les importations et les exportations sont publiées selon les positions du tarif douanier suisse (loi du 9 octobre 1986 sur le tarif des douanes; RS 632.10, annexe); ces positions peuvent être regroupées dans certains cas

146. Activités de placement publiques et privées et location de services

Organe responsable de l'enquête:	Secrétariat d'Etat à l'économie
Objet de l'enquête:	activités de placement en général, placement de personnes pour les professions artistiques ou apparentées et location de services en Suisse et à l'étranger, conformément à la loi fédérale du 6 octobre 1989 sur le service de l'emploi et la location de services (RS 823.11)
Type et méthode d'enquête:	enquête partielle
Milieux interrogés:	bureaux de placement privés et bailleurs de services
Renseignement:	obligatoire
Date de l'enquête:	–
Périodicité:	annuelle
Milieux participant à l'enquête:	cantons, bureaux de placement privés et bailleurs de services
Dispositions particulières:	–

157. Abrogée

184. Analyses de flux dans le domaine de la formation

Organe responsable de l'enquête:	Office fédéral de la statistique
Objet de l'enquête:	combinaison de données personnelles pseudonymisées dans le domaine de la formation, avec des données sur les personnes et les ménages provenant du recensement de la population fondé sur les registres ainsi que sur le registre des assurances sociales afin de mesurer les parcours dans le système éducatif et les transitions entre le système de formation et le marché de l'emploi
Type et méthode d'enquête:	analyse secondaire; appariement de données provenant des sources suivantes: personnes en cours de formation, diplômes, fichier suisse des étudiants du SIUS, bourses et prêts, personnel des écoles, fichier suisse du personnel des hautes écoles, Statistique de la population et des ménages (STATPOP), statistique du mouvement naturel de la population, enquête structurelle, registre des assurances sociales (Caisse de compensation [CdC] et Secrétariat d'Etat à l'économie [SECO])
Milieus interrogés:	CdC, SECO
Renseignement:	–
Date de l'enquête:	–
Périodicité:	annuelle
Milieus participant à l'enquête:	–
Dispositions particulières:	les données peuvent être conservées pendant plus de 30 ans sous une forme pseudonymisée

193. Relevé des données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires

Organe responsable de l'enquête:	Office fédéral de la statistique
Objet de l'enquête:	forme juridique, genre d'activité, lieu d'activité, prestations offertes, financement des prestations, possibilités de formation; effectif et structure du personnel, données individuelles sur les employés et sur les indépendants des professions de la santé, sur les infrastructures et sur les équipements; comptabilité financière (charges et produits), comptabilité des salaires, résultat d'exploitation
Type et méthode d'enquête:	enquête exhaustive; enquête par questionnaire électronique
Milieux interrogés:	cabinets médicaux et centres de soins ambulatoires
Renseignement:	obligatoire
Date de l'enquête:	–
Périodicité:	annuelle
Milieux participant à l'enquête:	–
Dispositions particulières:	les cantons communiquent à l'OFS les créations et les suppressions d'établissements. Pour les établissements facturant des prestations relevant de la LAMal, les données à collecter doivent comprendre, outre les données statistiques, les données destinées à la surveillance. Les données collectées en vertu de l'art. 59a, al. 1, LAMal (RS 832.10) sont publiées par l'OFSP par groupe de fournisseurs de prestations (art. 31 OAMal; RS 832.102). Elles sont mises à la disposition des entités visées à l'art. 59a, al. 3, conformément aux prescriptions figurant dans la loi.

197. Statistique des frontaliers

Organe responsable de l'enquête:

Office fédéral de la statistique

Objet de l'enquête:

caractères socio-démographiques des frontaliers étrangers (sexe, âge, statut d'activité, activité économique, nationalité, lieu de travail, lieu de domicile, niveau de formation, taux d'occupation, position professionnelle); numéro d'assuré AVS

Type et méthode d'enquête:

synthèse de données basée sur des sondages auprès des entreprises (statistique de l'emploi, enquête sur la structure des salaires) et un appariement de données provenant des sources suivantes: système d'information central sur la migration (SYMIC), Statistique structurelle et démographique des entreprises (STATENT), personnes en cours de formation

Milieus interrogés:

–

Renseignement:

–

Date de l'enquête:

–

Périodicité:

trimestrielle

Milieus participant à l'enquête:

–

Dispositions particulières:

–

198. Statistique suisse des musées

Organe responsable de l'enquête:	Office fédéral de la statistique
Objet de l'enquête:	structure, fonctionnement et développement des musées
Type et méthode d'enquête:	enquête exhaustive en ligne
Milieux interrogés:	musées
Renseignement:	facultatif
Date de l'enquête:	mi-avril à juin
Périodicité:	annuelle
Milieux participant à l'enquête:	Office fédéral de la culture
Dispositions particulières:	–

209. Statistiques des professions médicales

Organe responsable de l'enquête:	Office fédéral de la santé publique
Objet de l'enquête:	synthèse entre les données pseudonymisées du registre des professions médicales, des caractères sociodémographiques, des indications sur les diplômes et les formations postgrades et les domaines d'activités par secteur et taux d'occupation
Type et méthode d'enquête:	analyse secondaire; appariement, par l'OFS, des données issues des sources suivantes: registre des professions médicales, statistique des hôpitaux
Milieux interrogés:	–
Renseignement:	–
Date de l'enquête:	–
Périodicité:	annuelle
Milieux participant à l'enquête:	OFS
Dispositions particulières:	–

Cette page est vierge pour permettre d'assurer une concordance dans la pagination des trois éditions du RO.

Cette page est vierge pour permettre d'assurer une concordance dans la pagination des trois éditions du RO.

Cette page est vierge pour permettre d'assurer une concordance dans la pagination des trois éditions du RO.

